

Du **capital patient** pour les entreprises d'économie sociale

Parce que l'on croit en votre capacité de réaliser des **projets d'envergure**

15 ans
sans
remboursement
de capital

Jusqu'à
2,5 M\$
pour la réalisation
de **projets**
immobiliers

Jusqu'à
400 000 \$
pour l'optimisation
des **opérations**

Pour un maximum
de **35%**
du coût du projet

Des **modalités adaptées**
aux spécificités des entreprises collectives

Taux d'intérêt concurrentiel et fixe pour toute la durée de l'investissement

Possibilité de remboursement anticipé sans pénalité

Sans prise de garantie pour le financement des opérations

Garantie subordonnée pour les projets immobiliers

Agit en complémentarité avec les autres produits financiers de la finance solidaire

=fiducie
du Chantier
de l'économie sociale

L'impact du capital patient sur votre entreprise

Diminue le risque et le fardeau financier par rapport à l'endettement conventionnel

Améliore l'accès à du financement long terme et votre capacité financière

Favorise un meilleur équilibre entre l'endettement et les fonds propres par sa flexibilité

Permet une stabilité dans les remboursements afin de vous concentrer sur votre mission

Admissibilité

Entreprises d'économie sociale du Québec, organismes à but non lucratif et coopératives, en démarrage ou expansion

Nos avantages

Un accès à un financement patient vous assurant une meilleure capitalisation

Une analyse qui tient compte des particularités des entreprises d'économie sociale

Des options supplémentaires de financement par le biais de nos fonds spécialisés et nos partenaires de la finance solidaire

Une expertise reconnue en financement d'entreprises collectives depuis 2007

Un financement solidaire: votre investisseur engagé dans la transition socioéconomique

Nous joindre

info@fiducieduchantier.qc.ca

514-256-0992

fiducieduchantier.qc.ca

=fiducie

du Chantier
de l'économie sociale